

Volet E

**Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge  
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé  
au  
Moniteur  
belge



\*05037246\*

DÉPOSÉ AU GREFFE DU TRIBUNAL  
DE COMMERCE DE NAMUR

le 28-02-2005

Pr le Greffier  
Greffier

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 08/03/2005 - Annexes du Moniteur belge

Dénomination : **XIM CONSULT**

Forme juridique : société privée à responsabilité limitée

Siège : Namur (5100-Wépion), rue des Crocus, 7

N° d'entreprise : 0458102987

**Objet de l'acte : Adaptation des statuts au Code des sociétés**

Extrait du procès-verbal dressé par le notaire Hubert MICHEL, à Charleroi, le 21 février 2005, portant à la suite la mention : Enregistré à Charleroi IV le 22 février 2005, volume 180 folio 56 case 07. Reçu : vingt-cinq euros (25,00 €). Le Receveur, (signé) J. JANSEN

**ADAPTATION DES STATUTS AU CODE DES SOCIÉTÉS**

**SIEGE**

Namur (5100-Wépion), rue des Crocus, 7.

**CAPITAL**

Le capital social est fixé à dix-huit mille six cents euros (18 600,00 €). Il est divisé en sept cent cinquante (750) parts sans mention de valeur nominale, représentant chacune un/sept cent cinquantième (1/750ème) de l'avoir social, libéré à concurrence d'un/tiers.

**GERANCE**

La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés avec ou sans limitation de durée et pouvant, dans cette dernière hypothèse, avoir la qualité de gérant statutaire.

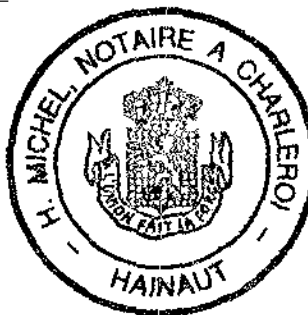
L'assemblée qui les nomme fixe leur nombre, la durée de leur mandat et, en cas de pluralité, leurs pouvoirs. S'il n'y a qu'un seul gérant, la totalité des pouvoirs de la gérance lui est attribuée.

**POUR EXTRAIT ANALYTIQUE CONFORME**

Hubert MICHEL, notaire.

Déposées en même temps :

- expédition du procès-verbal,
- 1 procuration,
- coordination des statuts



Mentionner sur la dernière page du Volet B

Au recto

Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso

Nom et signature